



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 110081

Texte de la question

M. Arnaud Richard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les mesures de renforcement de la sécurité routière envisagées à la suite de la réunion du comité interministériel de la sécurité routière qui s'est tenue le 11 mai 2011. Les mesures décidées par le CISR ont pour objectif de lutter contre l'augmentation de la mortalité routière constatée sur les routes françaises depuis le début de l'année et au relâchement des comportements qui en est la cause. C'est pourquoi il paraît légitime que des mesures portant sur une plus grande fermeté à l'encontre d'infractions majeures, comme l'alcoolémie excessive ou les très grands excès de vitesse aient été décidées. Pour autant, ces mesures essentielles ne doivent pas faire oublier que les causes de la mortalité routière sont multiples et complexes. Ainsi, l'association « 40 millions d'automobilistes » s'interroge sur le fait que les mesures décidées par le CISR ne mettent pas suffisamment l'accent sur la responsabilisation des conducteurs, en mentionnant notamment la volonté de supprimer des panneaux d'annonce des radars fixes qui contribuaient à la vigilance des usagers dans les zones contrôlées mesures permettant de responsabiliser les conducteurs. L'association se déclare ainsi tout à fait favorable à une présence visible et renforcée des forces de l'ordre dans tous les endroits dangereux afin d'inciter les automobilistes à ne pas commettre des imprudences. De la même manière, elle souhaite que les radars soient installés visiblement, sur les axes à fort trafic, dans les endroits à risques, afin de réguler le comportement des usagers. L'association attire enfin l'attention des pouvoirs publics, au niveau national et local, sur l'état des infrastructures routières, et plus particulièrement concernant le réseau secondaire où se produisent plus de 70 % des accidents mortels, qui ne cesse de se dégrader. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître la position du Gouvernement sur ces propositions et lui faire savoir comment le Gouvernement entend parvenir à un équilibre satisfaisant entre mesures préventives et répressives au service de la sécurité des Français.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Richard](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110081

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5676

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)